

Note de méthode

16 janvier 2012

En complément du document de travail :

La durée effective de travail en France et en Europe

Document de travail N.29, Janvier 2012

www.coe-rexecode.fr/public/Analyses-et-previsions/Documents-de-travail/

A la demande de certains lecteurs, nous précisons dans cette note la différence entre les données de durée du travail actuellement disponibles sur le site d'Eurostat et les données de l'étude « [La durée effective du travail en France et en Europe](#) » qu'Eurostat a recalculées et fournies à Coe-Rexecode.

1/ Les tableaux d'Eurostat intitulés « Nombre moyen d'heures de travail effectivement prestées par semaine dans l'activité principale par les salariés à temps complet » sont affichées sur le [site web d'Eurostat](#). Ces chiffres sont pour 2011 de 40,7 heures pour l'Allemagne et de 39,3 heures pour la France.

2/ Les chiffres affichés sur le site d'Eurostat ne permettent pas de déterminer la durée moyenne effective annuelle du travail des salariés à temps complet et leur multiplication par 52 (le nombre de semaines) aboutit à un résultat qui n'est pas interprétable.

La multiplication par 52 du « Nombre moyen d'heures de travail effectivement prestées par semaine dans l'activité principale par les salariés à temps complet » aboutit ainsi pour l'année 2009 en France à 1955 heures, ce qui est incohérent avec les résultats publiés par l'INSEE et la Dares (à partir de « [l'enquête emploi](#) ») soit 1640 heures pour le même année 2009 (rappelons que l'enquête emploi étant la partie française de l'enquête Forces de travail coordonnée par Eurostat).

3/ Il s'avère que les durées effectives moyennes hebdomadaires publiées par Eurostat sur son site éliminent du calcul les personnes qui ont déclaré n'avoir pas travaillé la semaine pour laquelle ils ont été interrogés (parce qu'ils étaient absents pour une raison quelconque (congés annuels, maladie, etc.).

Les moyennes hebdomadaires qui sont affichées sur le site ne sont donc pas des moyennes de durée effective du travail car elles sont calculées sur une sous-partie seulement des salariés à temps complet interrogés. Cette pratique est justifiée par Eurostat par le souci de retrouver des chiffres « comparables » à ceux des durées habituelles, également publiées sur le site d'Eurostat et tel est bien le cas. Il est donc vain de les additionner (ou de les multiplier par 52) dans l'espoir d'obtenir une durée annuelle effective de travail et l'écart entre les chiffres hebdomadaires multipliés par 52 et les chiffres annuels ne peut pas être interprété directement.

4/ Il est en fait impossible de déduire une durée annuelle effective moyenne de travail à partir des données hebdomadaires publiées sur le site d'Eurostat. Ce calcul ne peut être fait qu'à partir d'un traitement direct des données individuelles. C'est précisément ce qu'Eurostat a fait à notre demande. Pour illustrer la question des moyennes statistiques, nous proposons un exemple pédagogique en annexe.

Les données annuelles communiquées par Eurostat et publiées par Coe-Rexecode dans l'étude « [La durée effective du travail en France et en Europe](#) » sont les seules données de durée annuelle effective moyenne du travail comparables entre pays européens.

Annexe : un exemple simple

Nous considérons une période (l'année) limitée à trois sous-périodes (les semaines). On pourrait bien sûr faire ce calcul sur 52 semaines. Nous considérons 3 salariés à temps plein qui sont absents durant une période entière (toute une semaine).

En heures	Semaines			Années
	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période	3 ^{ème} période	Nombre d'heures de travail effectif de chaque individu sur l'ensemble des périodes
M. DURAND	37	39	0	76
Mme DUPONT	36	0	36	72
M. MARTIN	0	35	35	70
Nombre total d'heures de travail de l'ensemble des individus sur la période	73	74	71	218
Calcul des moyennes				Durée moyenne effective du travail sur l'ensemble de la période
Durée moyenne effective du travail des personnes en emploi	24,3	24,7	23,7	72,7 ← Vrai chiffre de durée moyenne annuelle
Durée moyenne effective du travail des personnes en emploi de chacune des sous-périodes (hors zéro heure)	36,5	37,0	35,5	109,0 ← Chiffre non interprétable

Comme on peut le constater, l'addition des moyennes hebdomadaires des 3 sous-périodes calculés en excluant les personnes en emploi qui n'ont pas travaillé donne un chiffre de 109 heures.

Ce chiffre est très supérieur à la durée moyenne effective du travail des trois salariés (c'est-à-dire la moyenne des durées effectives annuelles des travailleurs salariés à temps complet) sur la période totale (72,7 heures).

Coe-Rexecode, 16 janvier 2012